

ADM SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE MIRABEL

Mirabel, le 15 avril 2019 — Aéroports de Montréal (ADM) se réjouit de la décision du ministre Garneau de procéder à la vente des 748 acres provenant des terrains excédentaires de l'ancienne réserve du site de Mirabel et de la décision de poursuivre les discussions avec les différentes forces vives de Mirabel pour le transfert de futurs terrains excédentaires à vocation plus industrielle.

« Il s'agit d'une première étape importante dans ce processus et nous assurons le gouvernement de notre collaboration », a souligné le vice-président Affaires publiques d'ADM, M. Martin Massé.

Rappelons qu'ADM soutient la démarche de la Ville de Mirabel et est prête à céder une partie de terrains à vocation industrielle du site aéroportuaire; ces terrains ne peuvent répondre directement à un usage lié à la mission aéronautique du site de Mirabel.

À propos d'Aéroports de Montréal

Aéroports de Montréal est l'autorité aéroportuaire du Grand Montréal responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement de l'aéroport international Montréal-Trudeau et du parc aéronautique et industriel de Mirabel.

Pour de plus amples renseignements sur Aéroports de Montréal et ses activités, consultez notre site Internet à l'adresse www.admtl.com.